

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Epidemien
Akteure	Reymond, André (svp/udc, GE) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Epidemien, 2007*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1

Abkürzungsverzeichnis

WHO World Health Organization

OMS Organisation mondiale de la Santé

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

MOTION
DATUM: 04.12.2007
ELIE BURGOS

Durant l'année sous revue, les chambres ont traité deux motions relatives à la position du gouvernement vis-à-vis de la **participation de Taïwan à l'OMS**. Une première motion (04.3686), déposée en 2004 par André Reymond (udc, GE), qui demandait au Conseil fédéral de statuer que la délégation suisse soutiendra la demande d'adhésion de Taïwan à l'OMS, ou s'abstient de voter, lorsque la République de Chine déposera sa demande d'adhésion. Si le Conseil national a adopté cette motion au mois de mars, par 94 voix contre 62, le Conseil des Etats l'a toutefois rejetée au mois de juin. Il a suivi à ce titre la majorité de sa commission compétente. Il a toutefois adopté une motion apparentée de sa commission de politique extérieure, qui demandait, elle, au Conseil fédéral de se prononcer, au sein des instances de l'OMS, pour que Taïwan, indépendamment de son statut international, participe à la mise en oeuvre des missions de la politique sanitaire mondiale, en particulier en matière de prévention, de surveillance et d'échanges d'informations concernant les nouvelles maladies infectieuses. Le Conseil national s'est ensuite prononcé à son tour en faveur de cette seconde motion.¹

1) BO CN, 2007, p. 377 ; BO CE, 2007, p. 469 ss. ; BO CE, 2007, 469 ss. ; BO CN, 2007, p. 1797 s.